

Vous pouvez **FREINER LA** **TRANSMISSION** **de la PPA**

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie virale mortelle des porcins domestiques et sauvages. Elle constitue une grave menace pour la santé des porcins car il n'existe contre elle ni vaccin, ni traitement. La PPA ne présente pas de danger pour la santé humaine mais elle peut avoir des conséquences socio-économiques catastrophiques pour le secteur de l'élevage porcin.

En tant que vétérinaire,
vous avez un rôle crucial à jouer dans la
protection des systèmes de production
porcine contre cette maladie dévastatrice.

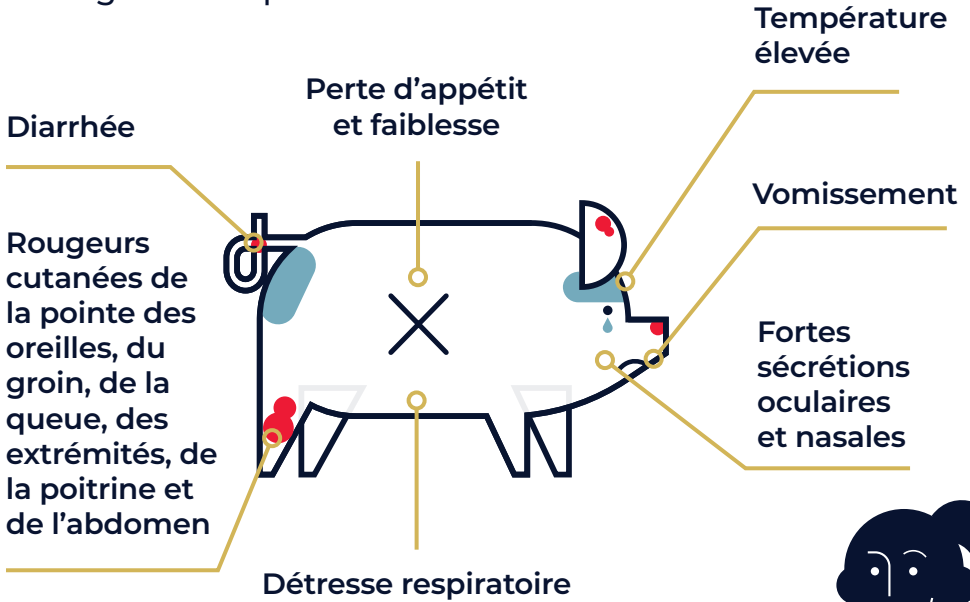


Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture

Oie
ORGANISATION MONDIALE
DE LA SANTÉ ANIMALE

RECONNAISSEZ LA PPA

Les signes cliniques incluent:



Hausse de la mortalité



La PPA peut ressembler à:

- Peste porcine classique (PPC)
- Syndrome dysgénésique et respiratoire du porc (SDRP)
- Érysipèle
- Salmonellose (et autres septicémies bactériennes)
- Maladie d'Aujeszky (ou pseudorage)
- Pasteurellose
- Empoisonnement
- Syndrome dermatite-néphropathie du porc (SDNP)

CONFIRMEZ VOTRE DIAGNOSTIC À L'AIDE D'UN TEST EN LABORATOIRE

Échantillons recommandés: sang ou sérum, organes, tissus (rate, ganglions lymphatiques, amygdales, poumons, reins et moelle épinière).

Respectez les bonnes pratiques d'échantillonnage:



Effectuez un prélèvement aseptique et lavez-vous les mains avant et après



Manipulez l'échantillon avec soin pour éviter de le dégrader, de le contaminer ou de le renverser



Ensachez-le, scellez-le, emballez-le et étiquetez-le selon les directives du laboratoire



Expédiez-le au laboratoire de diagnostic le plus vite que possible

QUE FAIRE SI VOUS SUSPECTEZ OU CONFIRMEZ LA PPA DANS UNE FERME



NOTIFIEZ LE CAS DE SUSPICION OU DE LA MALADIE

Aux autorités vétérinaires nationales compétentes le plus vite que possible



RECUEILLEZ

l'information épidémiologique clé tant sur la ferme que sur les animaux



PLACEZ EN QUARANTAINE

les fermes infectées ou suspectées



ALERTEZ

les fermiers voisins sur l'existence du cas



ÉVITEZ DE VISITER

d'autres fermes pendant au moins 48 heures